



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E67235

VALABLE JUSQU'AU

03/11/2026

ÉDITÉ LE

10/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/04/1996

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/04/2003
500 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALONS-EN-CHAMPAGNE 404854572

Siret : 404 854 572 00066

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4402617

Assurance Responsabilité Travaux :

SMA SA H68061A 1259000/ 002 130830

Assurance Responsabilité Civile :

XL INSURANCE FR00018110LI

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : SOC NOUVELLE HENRI CONRAUX

2 RUE MICHEL MENARD
CS 30019
51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Téléphone : 03 26 65 40 40

Fax :

Portable : 0617431547

Site Internet :

E-mail : amandine.gaidry@conraux.fr

Responsabilité légale :

GALMICHE FRANCOIS PRÉSIDENT / KONTOMICHS THOMAS DIRECTEUR
GENERAL DELEGUE

Effectif moyen : 55

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112 PROB	Installation de plomberie sanitaire dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² sans surpresseur Mention RGE	04/11/2025
5213 PROB	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m ² Mention RGE	04/11/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	01/04/2026
5312 PROB	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m ² Mention RGE	04/11/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	04/11/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	01/04/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/04/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	04/11/2025
o Ventilation mécanique	04/11/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.